



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Afrique

Question écrite n° 11774

Texte de la question

Reprenant les termes de la question posée par son prédécesseur au début de la présente législature et demeurée sans réponse, Mme Marie-Jo Zimmermann appelle l'attention de Mme le ministre de la culture et de la communication sur la défense de la francophonie. En effet, dans le domaine de l'audiovisuel, des efforts sont à mettre en oeuvre tant au niveau de l'écoute de Radio France International que de la transmission par satellite des chaînes de télévision francophones qui sont souvent défectueuses. D'autre part, l'Afrique noire francophone étant l'une des régions fondamentales de notre langue, il semble nécessaire d'orienter la politique de coopération vers ceux des pays d'Afrique qui sont le relais de notre culture. Elle lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin de préserver le rôle international de la langue française.

Texte de la réponse

La présence de la francophonie dans le monde et plus particulièrement dans les régions où son ancrage historique est le plus fort a fait l'objet d'efforts continus de la part des gouvernements successifs. Cette action est d'autant plus nécessaire que nous sommes désormais confrontés à de nouveaux défis liés tant aux développements technologiques qu'aux ambitions commerciales de pays qui, jusqu'alors, n'avaient montré que peu d'intérêt pour l'Afrique francophone. Le Gouvernement a donc choisi non seulement d'assumer une continuité des efforts en ce domaine mais de mettre en oeuvre une ambitieuse politique concrète et réaliste. C'est ainsi qu'en complément de CFI et TV5, un bouquet numérique de télévision vient d'être lancé à destination des pays africains, bouquet dont les programmes sont en mesure de rivaliser avec les efforts entrepris par nos concurrents anglo-saxons. Quant à la radio, Radio-France Internationale veille à augmenter le nombre de ses relais en modulation de fréquence qui offrent aux auditeurs une qualité d'écoute largement supérieure à celle des émissions en ondes courtes. Enfin, pour prendre en compte le développement des nouvelles technologies, le Gouvernement a confié à M. Patrick Bloche, député de Paris, une mission sur le renforcement de la présence internationale de la France et de la francophonie, notamment sur les nouveaux réseaux.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11774

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : culture et communication, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mars 1998, page 1422

Réponse publiée le : 22 juin 1998, page 3394